

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

deliberation :
N° 2013_20_3

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents :

Votants : 7

L'an deux mille treize, le lundi 29 juillet à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en Séance ordinaire Mairie, à, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 24 Juin 2013

Présents :

Titulaires : Madame BIRONNEAU Marylène, Monsieur BRUNET Jacky, Madame COUSSAUD Béatrice, Madame GLEMAIN Martine, Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur LIOT Gérard, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre

Secrétaire de Séance : Madame Marylène BIRONNEAU

**Objet : Départ à la retraite
d'un agent communal**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite au départ en retraite de Mme LAURENT Marie-Françoise, adjointe technique territorial, une cérémonie sera organisée en son honneur, ainsi que la remise de cadeaux.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil Municipal de prendre en charge la valeur du cadeau de 270,00 €

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de prendre en charge la valeur du cadeau soit 270,00 €.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.
En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT